



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

ENVI • NUMÉRO 027 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 27 mars 2012

Président

M. Mark Warawa

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le mardi 27 mars 2012

•(1615)

[Traduction]

Le président (M. Mark Warawa (Langley, PCC)): Je déclare la séance ouverte de nouveau. Je veux souhaiter la bienvenue à nos témoins pour cette 27^e séance du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Nous poursuivons notre étude par d'autres témoignages au sujet de la création d'un plan de conservation national.

Bienvenue à tous. Nous vous sommes reconnaissants de prendre de votre précieux temps pour nous aider dans cette étude.

Commençons donc par Canards Illimités. Vous avez 10 minutes, et je vais vous faire signe lorsque vous approcherez des 30 dernières secondes. Si les trois témoins prennent chacun 10 minutes, cela fera environ une demi-heure, ce qui nous laissera à peu près 45 minutes pour les questions.

Alors, madame Barnett, de Canards Illimités, la parole est à vous. Merci.

Mme Andrea Barnett (analyste nationale des politiques, Opérations nationales, Canards Illimités Canada): Bonjour et merci, monsieur le président.

Je m'appelle Andrea Barnett, et je suis analyste en politiques nationales chez Canards Illimités, ici à Ottawa. Permettez-moi de vous présenter ma collègue, Karla Guyn, notre directrice de la planification et de la conservation, qui travaille à Winnipeg.

Au nom de Canards Illimités Canada et des 144 000 Canadiens qui appuient notre travail, c'est un honneur de vous présenter notre vision pour le plan de conservation national du Canada.

Toutefois, avant de vous parler de ce qui, pour nous, devrait être le plan de conservation, j'aimerais vous présenter Canards Illimités Canada, CIC pour faire un peu plus court. CIC, qui se consacre à sa mission depuis près de 75 ans, est le chef de file de la conservation des milieux humides. Pourquoi notre travail nous passionne-t-il autant? Les milieux humides sont une forme de capital naturel incroyablement précieuse qui fond à un rythme alarmant. Jusqu'à 70 p. 100 des milieux humides ont été perdus dans de nombreuses régions peuplées du Canada, et ce phénomène se poursuit au rythme quotidien de 80 acres, soit 32 hectares. Pour vous donner une idée plus concrète de ce rythme effarant, imaginez tous les milieux humides disparus chaque jour qui représentent l'équivalent de 45 terrains de football. Et imaginez maintenant que cette superficie doublerait le lendemain, triplerait le surlendemain, et ainsi de suite. Vous comprenez maintenant ce qui nous motive.

Nous voulons stopper la disparition de milieux humides, conserver les milieux humides existants, tout en restaurant ceux qui ont disparu et en gérant ceux qui en ont besoin. CIC, organisme à but non lucratif enregistré et organisme à vocation scientifique, met en oeuvre des projets de conservation des habitats, fait de la recherche, élabore des programmes d'éducation et contribue à

l'établissement de politiques publiques pour la conservation des milieux humides.

Ce travail ne profite pas seulement à la sauvagine et à l'ensemble de la faune; il protège les acquis des Canadiens, puisque les milieux humides purifient notre eau potable, modèrent les effets des changements climatiques, réduisent les risques d'inondation et de sécheresse et, de manière générale, contribuent à notre bien-être.

CIC oeuvre dans toutes les provinces et tous les territoires, en collaboration avec de nombreux partenaires de conservation: d'autres groupes de conservation, dont nos organisations soeurs aux États-Unis et au Mexique, tous les ordres de gouvernement au Canada, le gouvernement fédéral et les États aux États-Unis, des centaines de propriétaires fonciers, des universités, les Premières nations et des partenaires dans un grand nombre de secteurs d'activité.

Nos efforts de conservation ont prouvé que nous sommes axés sur les résultats, que nous faisons confiance à la science et que nous misons sur la collaboration, l'innovation et l'adaptation. Au cours du dernier exercice financier, CIC a ajouté de nombreuses réalisations importantes à son actif.

Nous avons conclu avec succès une campagne de six ans, « Les milieux humides de demain », qui a permis de recueillir et d'investir 600 millions de dollars pour la conservation des milieux humides dans tout le pays. Nous avons organisé plus de 500 activités de collecte de fonds partout au Canada, accueillant plus de 68 000 personnes. Nous avons joint plus de 100 000 étudiants, enseignants et autres dans le cadre de nos programmes d'éducation. Et grâce à nos partenariats, nous avons protégé plus de 160 000 acres d'habitat et eu une influence positive sur 34 millions d'acres grâce à l'élargissement, à la planification de l'aménagement du territoire et à l'intendance. Cela porte nos totaux cumulés, depuis notre création en 1938, à environ 6,2 millions d'acres protégés et 95 millions d'autres sous influence.

En tant qu'agence responsable de la mise en oeuvre d'un plan continental de conservation qui a porté fruits, le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, ou PNAGS, CIC désire soumettre un certain nombre de suggestions concernant le plan de conservation national.

Nous appuyons entièrement l'élaboration de ce plan et félicitons le comité d'avoir entrepris l'étude de cette importante initiative. Un plan à l'échelle nationale contribuera à faire du Canada un leader mondial dans la conservation des habitats et permettra à notre pays de faire la preuve de son leadership international sur les questions environnementales. Ce plan, qui adopte une approche de conservation fondée sur le paysage et l'habitat, permettrait à des générations futures de Canadiens de jouir elles aussi d'écosystèmes sains.

L'habitat le plus important du Canada doit être conservé au moyen de différents outils, comme la désignation de terres en tant que zones protégées et les servitudes de conservation en vertu desquelles le propriétaire privé foncier conserve le titre et l'utilisation de la terre. En outre, il faudrait recourir à des mesures de restauration pour les écosystèmes qui ont déjà été perdus ou dégradés, en mettant l'accent sur les écosystèmes les plus menacés et les plus précieux, comme les milieux humides.

Le plan devrait également relier les gens et les habitats par une mosaïque de terres cultivées. Nous devons donc faire participer tous les Canadiens, en particulier les propriétaires fonciers, du secteur agricole et de l'industrie, au moyen d'un plan qui facilite la conservation et la gérance des paysages canadiens, en plus de récompenser les mesures de conservation entreprises par bon nombre de ces secteurs.

J'aimerais maintenant laisser la parole à Karla.

• (1620)

Mme Karla Guyn (directrice de la planification de la conservation, Canards Illimités Canada): CIC est d'avis que le plan de conservation national devrait être axé sur 10 grands résultats reconnus. Premièrement, il faut instaurer une culture de la conservation qui stimule la valorisation, la fierté, l'engagement et la responsabilité parmi tous les Canadiens, tant au sein du milieu de la conservation traditionnelle que chez les nouveaux agents de la conservation, par exemple les jeunes, les citoyens et les nouveaux Canadiens.

Deuxièmement, il faut freiner les tendances négatives et même les inverser par le déplacement des phénomènes perturbateurs loin des zones sensibles, par l'atténuation des impacts inévitables et par la restauration de zones qui ont été perdues ou dégradées.

Troisièmement, le Canada doit respecter et dépasser ses engagements actuels, tant nationaux — aux termes de la Loi sur les espèces en péril et de la Loi sur les pêches — qu'internationaux, en vertu de la Loi sur les oiseaux migrateurs et différents accords multilatéraux comme la Convention sur la diversité biologique et les objectifs d'Aichi.

Quatrièmement, l'économie canadienne doit directement profiter des efforts de conservation. Des emplois seront créés par les programmes de restauration et d'intendance; les secteurs du tourisme et des loisirs de plein air se développeront; les entreprises augmenteront leur part de marché grâce à leur image de marque « verte » et à la certification écologique; et les agriculteurs seront indemnisés au moyen de différentes mesures incitatives pour la conservation du capital naturel.

Cinquièmement, des objectifs, des plans et des cibles seront établis à tous les niveaux. On adoptera une approche scientifique pour la planification, la mise en œuvre et le suivi des efforts de conservation et des ressources, de façon à assurer l'efficacité budgétaire.

Sixièmement, un système efficace de suivi, de surveillance et d'information sera mis au point. Ce système national suivra les résultats concernant les habitats sur les terres publiques et privées et fera état de la progression de la mise en œuvre du plan de conservation national.

Septièmement, les actions de conservation seront mieux coordonnées. Des économies d'échelle seront réalisées grâce à des partenariats et au partage des ressources, à une meilleure coordination entre les ordres de gouvernement et à la collaboration accrue au sein du milieu de la conservation.

Huitièmement, les outils existants seront évalués et de nouveaux outils seront développés. Dans certains cas, cela signifie que nous continuerons de faire ce que nous faisons déjà bien. Des programmes comme le PNAGS, le programme de conservation des zones naturelles, le programme des dons écologiques et le plan agroenvironnemental sont des outils de conservation bien établis et efficaces qui doivent être maintenus et élargis. Dans d'autres cas, nous aurons besoin de nouveaux outils, en particulier sur les terres privées et cultivées.

Neuvièmement, des modèles de financement efficaces devront appuyer les activités et les programmes à long terme. Cela signifie qu'il faudra apporter un soutien continu aux programmes existants qui sont efficaces, notamment les programmes que nous venons de mentionner. Par ailleurs, il faudra concevoir de nouveaux modèles de financement en faisant notamment appel aux capacités du secteur privé. De nouvelles approches devront cibler des modèles novateurs de partage des coûts et de nouveaux incitatifs pour encourager la conservation sur les terres privées.

Dixièmement, il faudra forger de solides partenariats à long terme. En s'inspirant des idées découlant de modèles éprouvés comme le PNAGS, il sera possible d'établir de nouveaux partenariats de conservation pour la planification, la mise en œuvre, le financement et le suivi avec tous les agents de la conservation du Canada.

Il est clair que nous ne pouvons pas gérer ce que nous ne pouvons pas mesurer. Il sera donc crucial pour la réussite de ce plan de disposer de données de surveillance et d'évaluation correspondant aux objectifs. Du point de vue de la conservation, deux types de mesures sont capitales: celle des habitats, qui comprend un inventaire actif des habitats, y compris des inventaires des milieux humides pouvant servir à établir un niveau de référence et à surveiller l'évolution des habitats ainsi que l'impact de la conservation au fil du temps, et celle des faunes terrestre et aquatique, mesures comprenant des enquêtes sur les populations ayant besoin de mesures de conservation et sur les facteurs qui les menacent, comme les espèces envahissantes et les changements climatiques.

Ces deux types de mesures donneront des indications très claires sur les progrès accomplis dans le sens de l'objectif ultime du plan. Nous pourrions vous proposer d'autres paramètres au terme de discussions plus approfondies.

Pour conclure, CIC espère que le plan de conservation national saura gagner l'appui sans réserve de tous les partenaires de la conservation au Canada et contribuera à susciter des actions et des résultats concrets, profonds, ciblés et mesurables. Nous espérons que le gouvernement du Canada continuera à faire preuve d'un leadership et d'un soutien sans faille, y compris sur le plan du financement, en faveur de la création et de la mise en œuvre de ce plan. En effet, comme le dit la célèbre maxime d'un des dirigeants fondateurs de CIC, la conservation sans action et sans financement n'est qu'un mot.

Par conséquent, monsieur le président, CIC aspire à conserver son rôle dans ce processus et remercie sincèrement le comité de nous avoir accueillies aujourd'hui. Nous sommes en train de rédiger un bref rapport et de préparer des documents justificatifs pour étayer une partie de nos réflexions. Quand le rapport sera prêt, nous le communiquerons à la greffière afin qu'elle le distribue aux membres du comité. Nous serons ravis de répondre aux questions des députés.

• (1625)

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant entendre une représentante de la Société pour la nature et les parcs du Canada, ou SNAP.

Madame Woodley.

Mme Alison Woodley (directrice nationale de conservation, Société pour la nature et les parcs du Canada): Bonjour après-midi et merci de nous donner l'occasion de présenter au comité nos recommandations pour la création d'un plan de conservation national.

Je m'appelle Alison Woodley. Je suis la directrice nationale de conservation de la SNAP.

Je vais principalement vous parler des éléments que nous croyons essentiels au succès du plan de conservation national du Canada. Dans les prochaines semaines, nous déposerons nous aussi un mémoire qui contiendra de plus amples précisions sur nos recommandations.

La SNAP est la voix des Canadiens en ce qui a trait à la protection des espaces naturels publics. Depuis notre fondation en 1963, nous jouons un rôle déterminant dans la création de plus des deux tiers des aires protégées au Canada. Nous avons 13 bureaux régionaux répartis dans presque toutes les provinces et les territoires, et notre bureau national se trouve ici, à Ottawa. Nous comptons plus de 50 000 membres actifs partout au pays.

Selon nous, le Canada devrait protéger au moins la moitié de nos terres et de nos eaux publiques.

Au cours des dernières années, la SNAP a salué d'importants progrès, dont l'agrandissement de 600 p. 100 de la réserve de parc national du Canada Nahanni en 2009 et la création de la réserve d'aire marine nationale de conservation Gwaii Haanas en Colombie-Britannique en 2010.

Depuis de nombreuses années, la SNAP travaille de concert avec les Premières nations, d'autres partenaires et les gouvernements au maintien de ces aires protégées. L'automne dernier, nous avons reçu — tout comme les Premières nations Dehcho et Parcs Canada — la prestigieuse médaille d'or de la Société géographique royale du Canada pour notre collaboration aux efforts visant à agrandir le parc Nahanni.

La création de grandes aires protégées comme celle-ci est d'une importance capitale, mais nous savons maintenant que nous devons en faire encore plus pour préserver les écosystèmes sains. Nous devons intégrer nos aires protégées à des terres et à des milieux aquatiques exploités de façon durable pour que la faune et la flore puissent circuler librement d'un milieu à l'autre. Cela devient particulièrement important avec les changements climatiques. Nous devons donner aux plantes et aux animaux l'espace dont ils ont besoin pour modifier leurs comportements et s'adapter aux conditions changeantes.

La conservation de la nature trouve beaucoup d'appui au Canada. La faune, la flore et les espaces naturels font partie de notre identité nationale. Les sondages montrent toujours que les Canadiens sont très favorables aux mesures de conservation. Le Canada est responsable de l'intendance d'environ 20 p. 100 des derniers espaces sauvages intacts de la planète, et nous avons la plus longue ligne de côte.

Nous nous retrouvons sans aucun doute devant une occasion unique d'entreprendre un ambitieux programme de conservation. Au Canada, 90 p. 100 des terres sont de propriété publique, ainsi que la totalité de nos eaux. Les Canadiens jouent donc un rôle déterminant dans l'avenir de ces espaces. À ce jour, toutefois, seulement 10 p. 100 de nos terres et 1 p. 100 de nos océans sont protégés.

Ces nombres sont inférieurs aux moyennes mondiales, et encore plus inférieurs à ce qui est nécessaire pour protéger notre patrimoine naturel dans le futur. Beaucoup de travail reste à faire.

Laissez-moi maintenant vous faire part de nos recommandations en ce qui a trait aux éléments essentiels au succès du plan de conservation national. Nous croyons d'abord que le plan devrait miser sur la conservation de grandes aires terrestres et maritimes. Nous sommes d'avis que le plan devrait s'articuler autour des notions élémentaires de protection, de connexion, de restauration et d'engagement.

Le volet « protection » devrait guider la mise en œuvre du plan de sorte que la protection de grands habitats sauvages partout au Canada en serait la pierre angulaire. Cela exige la création de réseaux d'aires protégées, tant sur le territoire qu'en milieu aquatique.

Le volet « connexion » devrait porter sur l'intégration des zones protégées à des terres et à des milieux aquatiques exploités de façon durable pour permettre à la faune et à la flore de circuler entre les aires et protéger les écosystèmes sains dont nous avons besoin en tant qu'humains.

Des lois environnementales strictes, des pratiques et des certifications industrielles améliorées, des programmes d'intendance et des processus de planification axés sur la conservation des terres et des milieux aquatiques sont certains des outils dont il faut se munir pour y arriver.

Le volet « restauration » vise la restauration des écosystèmes dégradés et le rétablissement des espèces en péril. Ces deux objectifs ne peuvent être atteints que si des outils d'intendance collaborative et des lois environnementales strictes sont en place.

Enfin, le volet « engagement » renvoie à l'importance de rapprocher les Canadiens de la nature qui les entoure. Nous devons créer des intendants qui vont appuyer les efforts de conservation qui seront faits dans le futur. Cette mesure pourra donner lieu à la création de nombreux partenariats. Les groupes de conservation comme la SNAP, Canards Illimités et la Fondation David Suzuki en sont tous des acteurs potentiels.

Chaque région du Canada doit faire l'objet d'une approche différente, et le plan devra en tenir compte. Par exemple, davantage d'efforts de restauration et d'intendance privée devront avoir lieu dans les zones peuplées du Sud du pays, tandis que dans le Grand Nord, c'est la planification de l'aménagement du territoire en fonction de la conservation par les collectivités autochtones qui revêt une plus grande importance.

Pour qu'il aboutisse, il faut que le plan de conservation national fixe des buts clairs et ambitieux, qu'il soit assorti d'objectifs scientifiquement fondés et que les progrès accomplis fassent l'objet d'évaluations et de rapports.

Nous proposons que le Canada fasse preuve de leadership international en s'engageant à dépasser les objectifs de conservation définis dans la Convention sur la diversité biologique.

● (1630)

Dans ces objectifs d'Aichi, nous nous engageons à protéger 17 p. 100 de nos terres et 10 p. 100 de nos eaux d'ici à 2020. Nous suggérons que le Canada s'engage à faire plus: faire de 20 p. 100 de nos terres et de 10 p. 100 de nos océans des zones protégées d'ici à 2020. Nous pensons qu'il s'agit d'une étape à la fois ambitieuse et réalisable.

Pour qu'il réussisse, le plan national de conservation doit s'appuyer sur des initiatives innovantes de conservation à grande échelle qui sont déjà à l'oeuvre dans le pays. Elles sont menées par des gouvernements, des citoyens, des collectivités autochtones, des groupes de conservation, des industries et, dans de nombreux cas, elles s'inscrivent dans le cadre de larges partenariats entre ces différents groupes.

L'Entente sur la forêt boréale canadienne en est un bon exemple. La SNAP et huit autres organisations environnementales ont signé cette entente voici presque deux ans avec 21 membres de l'Association des produits forestiers du Canada.

L'entente est l'exemple d'une initiative à grande échelle en action. Elle s'applique à plus de 76 millions d'hectares de forêt s'étendant de Terre-Neuve-et-Labrador à la Colombie-Britannique. Les parties se sont engagées à travailler ensemble pour atteindre six objectifs stratégiques: maintenir les aires protégées, avoir des pratiques durables d'avant-garde, rétablir les espèces en péril — en particulier le caribou des bois —, s'attaquer au changement climatique pour protéger la forêt, améliorer la prospérité du secteur forestier et encourager la reconnaissance par le marché des performances environnementales.

Il s'agit d'une approche novatrice qui pourrait potentiellement beaucoup contribuer à la formulation d'un plan national de conservation, pour une vaste zone de forêt boréale canadienne. Il est également important de reconnaître les énormes avantages mutuels qui découlent de la conservation, notamment économiques.

Nous développerons ce point dans notre mémoire détaillé, mais pour prendre un exemple, en 2009, les parcs nationaux, provinciaux et territoriaux canadiens ont contribué pour 4,6 milliards de dollars au PIB du Canada. Ils ont financé 64 000 emplois et généré 337 millions de dollars de recettes fiscales pour les gouvernements.

La SNAP est ravie de continuer à participer aux débats en cours au sujet de l'élaboration d'un plan national de conservation. Nous sommes heureux d'avoir la possibilité de présenter aujourd'hui certaines de nos réflexions préliminaires de haut niveau. Nous présenterons, comme je l'ai mentionné, un mémoire plus détaillé et nous serions ravis de poursuivre cette discussion lors d'une prochaine rencontre avec les membres du comité.

Merci encore de nous avoir permis d'échanger nos points de vue, je serai ravie de répondre à vos questions.

Le président: Merci, madame Woodley.

Nous allons maintenant passer à M. Wareham de la Fondation David Suzuki.

Vous nous entendez bien?

M. Bill Wareham (spécialiste principal en conservation marine, Fondation David Suzuki): Oui, m'entendez-vous correctement?

Le président: Parfaitement, nous vous écoutons.

M. Bill Wareham: Très bien, merci.

Et merci de me permettre d'être parmi vous via Internet.

Je m'appelle Bill Wareham. Je suis spécialiste en conservation marine et cela fait 10 ans que je travaille pour la Fondation David Suzuki. J'ai passé les 25 dernières années à travailler pour des organisations non gouvernementales au Canada, sur divers enjeux de conservation — terrestres, zones humides, parcs provinciaux et nationaux, gestion des pêches, gestion des forêts — et c'est fort de cette longue expérience que j'entends participer au débat d'aujourd'hui.

Les actions de la Fondation David Suzuki en matière de protection de l'environnement au Canada sont guidées par un vaste ensemble d'objectifs. Un de nos objectifs centraux est d'examiner les secteurs qui assurent la survie de la société canadienne — les terres agricoles, les pêches, les forêts — et de veiller à ce que, dans l'avenir, ces secteurs soient viables non seulement du point de vue économique, pour continuer de soutenir notre économie, mais aussi du point de vue de la biodiversité et des espèces sauvages représentatives du Canada, auxquelles, je crois, les Canadiens sont attachés.

Trois de nos objectifs vont dans le sens du plan national de conservation. L'un d'eux consiste à protéger la nature, tant du point de vue de la diversité que de la santé des écosystèmes. Nous devons protéger notre climat, transformer l'économie pour qu'elle opère dans les limites de ces systèmes naturels, et faire que les gens se reconnectent avec la nature, soient des intendants de l'environnement dans tout le pays, dans les communautés, les municipalités et les gouvernements provinciaux, et qu'ils se donnent pour mission de protéger la nature.

Nous pensons que le plan national de conservation est une initiative très importante, mais il faut nuancer. Selon nous, ce plan doit être très ambitieux. S'il est présenté comme plan national de conservation, les Canadiens s'attendent à quelque chose de majeur, il doit donc contenir des éléments suffisamment importants pour justifier ce label.

J'aimerais souligner certains des principes clés de ce plan qui nous tiennent à coeur: établir et promouvoir une vision claire et un objectif; fixer des buts de conservation réalisables; se concentrer sur des initiatives de conservation à plus grande échelle, aider les autorités provinciales et municipales, lorsque leurs compétences se superposent à l'autorité fédérale; faire participer les gouvernements des Premières nations à chaque étape du processus; s'assurer que les meilleurs résultats scientifiques disponibles soient intégrés à la discussion et à la prise de décision sur ces questions et, enfin, concevoir un plan qui soit suffisamment souple pour s'adapter aux changements environnementaux dans la durée.

Ce que nous visons — et ici nous sommes d'accord avec ce qu'a mentionné la SNAP — c'est, entre autres, d'adopter les objectifs de la convention sur la biodiversité, mais aussi d'aller plus loin pour voir comment nous pouvons être un chef de file global pour la conservation de la biodiversité. Nous souhaitons également utiliser la Loi sur les parcs nationaux et la conservation de la vie sauvage et la Loi sur les aires marines pour établir un réseau de grandes aires protégées, et nous sommes d'accord pour aller plus loin que l'objectif énoncé, comme l'a mentionné la SNAP. Nous voulons aussi inciter les gouvernements provinciaux et territoriaux à collaborer davantage et à travailler à la désignation de plus grandes zones de leurs territoires; nous voulons en outre fournir des incitations économiques aux gouvernements provinciaux et territoriaux afin qu'ils restaurent au moins 15 p. 100 des écosystèmes dégradés. Enfin, nous souhaitons assurer un financement aux municipalités et aux organisations non gouvernementales pour leur permettre de faire les analyses et la planification requises pour les aires protégées et la gestion des terres.

Nous recommandons également: d'améliorer la réglementation relative aux produits toxiques; d'établir une stratégie énergétique nationale assortie des mécanismes et des incitatifs nécessaires pour favoriser une forte réduction des émissions de gaz à effet de serre. En effet nous pensons que de l'eau propre, un air pur et la protection des terres et de la faune doivent faire partie d'un plan de conservation national valable. Enfin, il faut investir pour accroître la capacité et le financement des pêches nationales afin de soutenir une stratégie de reconstitution des pêches dont l'économie canadienne retire d'importants bénéfices.

En ce qui concerne le processus, voici nos suggestions.

La première est d'encourager les contributions et les expressions de soutien du public en ligne et d'informer la population sur les objectifs et les résultats du plan national de conservation. Nous pouvons mettre à la disposition des internautes un portail en ligne où ils pourraient voir ce qui se passe, suivre les évolutions, contribuer, participer et trouver des liens vers les gouvernements provinciaux ou vers d'autres initiatives qui contribuent au plan.

La seconde est d'établir des comités de coordination nationaux et régionaux incluant des représentants fédéraux, provinciaux ainsi que des représentants des Premières nations afin de faciliter le dialogue indispensable et la prise de décisions concernant ces grands enjeux.

• (1635)

Notre troisième recommandation est de mettre en place des comités de coordination fédéraux interinstitutions. Dans nombre de nos initiatives de conservation, nous avons constaté un manque de coordination et de cohérence entre les agences fédérales, ce qui peut vraiment ralentir l'avancée des initiatives. Nous avons récemment assisté au rapprochement de certains comités, en particulier dans le cas des océans. Nous aimerions soutenir ce genre de choses dans l'idée plus globale du plan.

Notre quatrième recommandation est de faire une évaluation, grâce à un suivi et à un rapport annuel d'étape, pour que les gens puissent voir où nous en sommes par rapport aux grands enjeux.

Notre cinquième recommandation est d'encourager les Canadiens à s'engager individuellement dans ces initiatives et à participer non seulement à la planification et à la conception, mais aussi à l'information des décideurs et à l'établissement d'un conseil consultatif non gouvernemental sur le plan national de conservation. Le conseil serait composé des principales ONG, d'universitaires, et de dirigeants industriels, qui pourraient réviser le plan et discuter des problèmes qui se présentent.

Pour conclure, je voudrais dire que nous sommes tout à fait en faveur du plan. Nous aimerions être associés à sa conception. Nous fournirons volontiers des informations supplémentaires concernant certains concepts à mesure que vous affinerez votre approche et déterminerez vos objectifs clés.

Nous voulons insister sur l'idée que cela doit vraiment être un plan très ambitieux. Nous pouvons le faire. Si le Canada, pays riche et développé, ne parvient pas à mettre en place quelque chose qui servira de modèle global à l'intégration des sociétés humaines dans leur environnement, je ne vois pas qui pourra le faire. Nous aimerions contribuer à ce que ce plan soit très ambitieux avec des résultats très importants. Nous serons ravis de nous engager avec nos équipes pour aider tout au long du processus.

Merci beaucoup.

• (1640)

Le président: Merci beaucoup.

Madame Rempel.

Mme Michelle Rempel (Calgary-Centre-Nord, PCC): Je tiens à remercier tous les témoins d'être ici aujourd'hui. Nous sommes tous très enthousiastes à l'idée de participer à cette étude. Pour faire écho à vos préoccupations, je dirais que cette étude est très importante pour les Canadiens et pour la conservation dans notre pays.

Une des questions évoquées par les trois témoins est la notion de propriété et la participation des gens au modèle de conservation. Mes questions porteront sur ce sujet. Nous avons entendu des échanges sur la meilleure façon de faire participer les Canadiens des villes au dialogue sur la conservation.

Les trois témoins pourraient-ils débattre rapidement de ce concept? Nous expliquer comment vos programmes et vos offres prennent cela en charge? Commençons par Canards Illimités.

Mme Karla Guyn: Se mettre en contact avec les publics urbains n'est pas une chose facile. Nous avons entrepris plusieurs choses ces dernières années. La première est un programme d'éducation qui s'adresse aux élèves de quatrième année par lequel nous les sensibilisons à la conservation. Nous avons aussi produit des documents en diverses langues à destination des néo-Canadiens, afin de mieux les sensibiliser à la valeur des zones humides. Nous avons également mis en place des centres d'excellence pour les zones humides, à destination des élèves plus âgés. Ces centres sont associés à des écoles secondaires situées à proximité de zones humides. Voici quelques-unes de nos réalisations visant les publics urbains.

Mme Alison Woodley: La SNAP est confrontée aux mêmes défis qui nous préoccupent tous, le trouble déficitaire de la nature comme on l'appelle souvent, et le fait que les gens soient moins en contact avec la nature. La SNAP a plusieurs programmes qui s'attaquent à ces défis. Nous avons des programmes éducatifs. Dans notre section du sud de l'Alberta, où les montagnes sont proches de la ville, nous avons des programmes scolaires et nous emmenons les enfants dans les parcs. Il s'agit d'un modèle traditionnel, mais c'est important d'emmenner les enfants dans la nature.

Nous travaillons aussi avec les nouvelles technologies. Il y a deux ans, nous avons organisé un concours vidéo à l'intention des plus jeunes. Nous les avons invités à faire une vidéo de deux minutes sur leur parc préféré. Le vainqueur a gagné une descente de la rivière Nahanni Sud et a réalisé une incroyable vidéo de rap sur le parc national du Gros-Morne. C'était assez extraordinaire. Nous étions très contents. Nous avons eu des centaines de candidatures. Nous avons organisé des concours sur les médias sociaux.

Nous soutenons aussi les initiatives gouvernementales sur les parcs nationaux urbains. Nous sommes très en faveur du parc urbain national de la Rouge, par exemple, et nous sommes engagés dans ces débats. Nous y voyons une grande opportunité, car cela va toucher de très nombreux Canadiens qui vivent à proximité.

Il est très difficile de renouveler les effectifs de gens qui sortent et qui sont en contact avec la nature, alors c'est une grande chance. Nous y voyons une porte d'entrée vers la nature, vers les parcs nationaux et vers les aires de nature sauvage en général. Les gens pourront commencer leur expérience de la nature dans ce parc, puis, nous l'espérons, ils auront l'envie et la curiosité d'aller plus loin, vers des zones plus reculées. Voilà quelques-unes de nos réalisations.

Merci.

•(1645)

Mme Michelle Rempel: Monsieur Wareham.

M. Bill Wareham: La Fondation David Suzuki se préoccupe beaucoup de la participation du public, notre intention est de sensibiliser les gens à différents enjeux. Nous sommes dans un processus d'apprentissage progressif, parce qu'il est difficile de demander à des communautés, à des particuliers, à des enfants ou simplement à des gens qui n'ont jamais participé à un plan de conservation, d'y prendre part du jour au lendemain.

Nous avons, par exemple, le programme David Suzuki au travail, par lequel nous transmettons aux gens des réflexes de base en matière d'économies d'énergie, d'eau et de papier dans le cadre de leur activité professionnelle. Puis, nous les faisons participer à des questions plus vastes pour qu'ils prennent conscience de l'empreinte environnementale de leur communauté, de nos villes, de nos économies et de nos industries, et nous les familiarisons avec certains enjeux de leur région. Il peut s'agir de pêches, de parcs naturels ou d'espèces menacées. Nous essayons de pousser ces gens à transmettre le message à leur tour. Nous appelons cela l'échelle de la participation et du savoir.

Avec notre initiative pour la durabilité des produits de la mer, nous essayons de faire en sorte que les gens s'engagent à acheter des produits de la mer durables, pour autant qu'ils sachent ce dont il est question. Nous tentons de les éduquer, de leur fournir des informations via nos sites Internet, comme des recettes intéressantes et diverses autres choses pour les associer à notre action. Dans le même temps, ils apprennent l'importance du maintien des pêches, que les pêches sont la source de la nourriture qu'ils consomment et qu'il est possible de les reconstituer. Nous essayons de les sensibiliser sur ce point-là.

Nous avons aussi des programmes éducatifs dans les écoles. Nous faisons des vidéoconférences d'envergure nationale. Nous avons un système CISCO TelePresence qui nous permet de nous adresser aux écoles et à un grand nombre de personnes, depuis nos bureaux à Vancouver, à Ottawa ou à Toronto. Nous pouvons leur faire des conférences et diffuser des vidéos pédagogiques sur différents sujets.

Voilà nos principales actions actuelles. Nous essayons de développer notre présence dans les médias sociaux pour tenter d'intéresser la population à différents niveaux. Les thèmes principaux sont notamment notre interconnexion avec la nature et les systèmes, qu'il s'agisse de l'eau douce, de la bonne santé des océans ou des nombreux services rendus par les paysages forestiers.

Nous oeuvrons également pour la promotion du concept de capital naturel et de services rendus par les écosystèmes, en essayant d'enseigner aux gens la valeur de leurs ressources. Dans certains secteurs précis, avec par exemple notre programme de corridor d'espaces verts autour de Toronto, Montréal et Vancouver, nous tentons d'illustrer les concepts de conservation des espaces verts au plus près du lieu de vie des gens.

Le président: Votre temps de parole est terminé.

Monsieur Pilon, vous avez sept minutes.

[Français]

M. François Pilon (Laval—Les Îles, NPD): Merci beaucoup.

Je remercie également les témoins d'avoir accepté notre invitation. Je vous félicite pour vos beaux témoignages.

Ma première question s'adresse à la représentante de Canards Illimités Canada. Je représente un comté où les milieux humides sont en danger à cause du développement urbain.

Croyez-vous que, en ce moment, le gouvernement en fait assez pour conserver les milieux humides? Sinon, que devrait-il faire selon vous?

[Traduction]

Mme Andrea Barnett: Merci beaucoup d'avoir soulevé cette question. C'est une très bonne question qui nous mène à un aspect très important de ce plan: la coordination entre les différents paliers de gouvernement. En effet, si on prend l'exemple de la protection des zones humides, selon l'impact et la localisation, on voit qu'on a souvent affaire à plusieurs ordres de gouvernement. Plus précisément, les principales menaces sur les zones humides sont généralement le développement urbain et rural, il s'agit donc de faire participer les gouvernements locaux et régionaux.

Nous avons plusieurs exemples de programmes en Ontario et en Colombie-Britannique — c'est ce dernier que je connais le mieux — dont l'action principale a été de fournir une trousse à outils au gouvernement local pour essayer, dans le cadre des dispositions réglementaires et de planification existantes, de trouver un moyen de diriger le développement vers des zones qui ne sont pas les plus sensibles. Il ne s'agit pas de stopper le développement, il s'agit d'imaginer comment ce développement pourrait survenir dans un contexte de protection des zones humides. Cela doit se produire au niveau des gouvernements locaux.

Pour conclure, je dirais que, pour gérer des situations telles que celle que vous avez évoquée, il est primordial que ce plan prenne en compte l'interconnexion des différents niveaux de gouvernement.

•(1650)

[Français]

M. François Pilon: Justement, parlons du plan. Ma question s'adresse aux trois témoins. Selon vos expériences personnelles, quelle direction devrait prendre le plan de conservation national et quels objectifs devrait-il avoir?

La question s'adresse aux trois témoins, mais Mme Woodley peut y répondre en premier.

Mme Alison Woodley: Merci.

[Traduction]

Je pense que le but du plan national de conservation devrait être la protection des espèces sauvages, de la biodiversité et des écosystèmes en bonne santé afin de promouvoir les valeurs que nous partageons tous, et de faire vivre nos communautés humaines.

Mme Andrea Barnett: D'après ce que j'ai entendu pour l'instant sur ce qui a déjà été mis en place, il me semble qu'en tant que thèmes globaux, les objectifs de protection ou de conservation — comme vous préférez — de connexion, de restauration et de participation de la population canadienne sont fondamentaux. Du point de vue de la conservation, comme Karla l'a mentionné lors de notre discussion sur les mesures et les paramètres, nous sommes intéressés par la transformation opérée sur l'habitat dans le paysage et son incidence sur les effectifs des espèces sauvages. Je pense donc que c'est un but ultime, mais une multitude d'autres choses sont nécessaires pour atteindre ces objectifs, y compris l'engagement de tous les Canadiens, en particulier sur les paysages exploités.

M. François Pilon: Monsieur Wareham.

M. Bill Wareham: Oui, merci.

Nous pensons que les systèmes de grande taille, dont j'ai parlé plus tôt — système océanique, système forestier, zones humides des prairies, grand systèmes fluviaux — et qui sont le réseau central de la fonction environnementale, doivent être protégés à une échelle bien plus grande. Nous avons une stratégie nationale des aires marines protégées. Nous avons une stratégie des parcs nationaux. Tout cela se développe, mais ces 25 dernières années, la progression a été très lente.

Je pense qu'il est possible d'intensifier le travail en s'appuyant sur nos politiques existantes. Nous aimerions voir un résultat qui ne soit pas simplement la conservation des vestiges de populations de certaines espèces pour pouvoir dire que nous les avons encore, mais un système nous permettant, vraiment, d'avoir des populations viables, surtout dans le cas des pêches qui, comme nous le savons tous, sont très importantes pour les Canadiens.

Nous sommes face à un choix. Nous pouvons reconstituer, reconstruire et maintenir ces pêches à des niveaux plus élevés. Les aires marines protégées peuvent nous y aider. Je crois que ces stratégies réduiraient le risque à l'avenir, en sachant que nous observons des changements dans les précipitations, le couvert forestier et ce genre de choses. Assurer la mise en place de tout cela est notre première préoccupation.

[Français]

M. François Pilon: Ma prochaine question s'adresse à Mme Woodley. Vous proposez de conserver une réserve significative de puits de carbone. Comment suggérez-vous de faire cela?

[Traduction]

Mme Alison Woodley: Il y a de plus en plus de preuves scientifiques qu'une énorme quantité de carbone biologique est actuellement stockée dans les écosystèmes intacts. Par exemple, la forêt boréale est l'une des plus grandes réserves de carbone biologique du monde.

Ce qui est fabuleux avec le maintien en bonne santé des écosystèmes, c'est que le carbone biologique reste stocké. Il y a un immense bénéfice mutuel à conserver la biodiversité et l'habitat. Les zones humides et la forêt boréale sont des milieux incroyablement riches en carbone. En les conservant, on évite de relâcher d'importants volumes de carbone.

[Français]

M. François Pilon: Monsieur Wareham, en 2010, la Fondation David Suzuki a conclu une entente portant sur la forêt boréale.

Pouvez-vous nous faire un bilan de ce qu'il est advenu de cette entente? Est-ce que ça va bien ou non?

[Traduction]

M. Bill Wareham: Cela a été un défi, soyons honnêtes, c'est une grande initiative. Comme vous pouvez l'imaginer, de multiples niveaux de compétences, les gouvernements provinciaux et les Premières nations jouent un rôle clé dans tout cela.

Quand l'entente a été signée, il y avait un travail de réconciliation à faire avec les Premières nations pour garantir et respecter leurs droits et leurs intérêts, et pour les faire participer au plan en leur montrant qu'il répond aussi à leurs besoins. Il me semble que c'est un message important pour tous les acteurs du plan national de conservation: le fait de s'adapter aux intérêts des gens, quels qu'ils soient, quelle que soit leur organisation — administrations municipales, Premières nations — est un élément important de l'ensemble.

L'expérience nous montre que les dialogues entre les différents acteurs et les occasions de rassembler les gens sont déterminants pour parvenir à construire des solutions durables. À chaque fois qu'on néglige cet aspect et qu'on ne travaille pas de concert avec la population — les collectivités des Premières nations, par exemple — ça nous retombe dessus et ça nous ralentit.

Je voudrais dire qu'un gros travail a été fait ces deux dernières années pour reconstruire ce réseau d'acteurs, pour travailler avec les Premières nations et pour réengager les fonds nécessaires afin de parvenir aux objectifs fixés.

•(1655)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant écouter M. Sopuck.

Vous avez sept minutes.

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): Merci. Je voudrais d'abord faire un commentaire. J'ai écouté très attentivement tous les exposés et j'ai été assez surpris que vous n'avez pas parlé des collectivités dotées de ressources naturelles, ni du monde agricole. Je conseille vivement à vos organisations de revoir leur philosophie. Ce sont les collectivités que je représente et elles sont toujours laissées à l'écart dans ce genre de discussion.

Ma question concerne Mme Woodley qui s'occupe des aires protégées. Ne croyez-vous pas que le fait de se concentrer sur les aires protégées est quelque peu restrictif? Le plan national de conservation ne devrait-il pas avoir pour objectif de conserver les processus écologiques essentiels sans se préoccuper de savoir si oui ou non ils se trouvent dans une zone dite protégée?

Mme Alison Woodley: Il me semble qu'il y a des preuves assez claires, à la fois au niveau international et au Canada, indiquant que pour conserver ces processus écologiques importants, et les éléments... Afin de protéger les écosystèmes en bonne santé, il faut conserver intacts tous les éléments et les processus. Pour y parvenir, et c'est clairement établi, nous devons avoir des zones centrales d'habitat protégé, mais il faut aussi que ces zones soient interconnectées et nichées dans un paysage géré durablement.

Si l'on ne fait que l'un ou l'autre, ça ne fonctionnera pas. Nous devons faire les deux, de façon intégrée, si nous voulons atteindre notre objectif de conservation d'écosystèmes en bonne santé — à la fois les éléments et les processus — pour assurer la survie de tous.

M. Robert Sopuck: À votre avis madame Woodley, les paysages transformés sont-ils toujours des paysages dégradés? Je parle de changements d'origine humaine.

Mme Alison Woodley: Les paysages transformés sont-ils toujours des paysages dégradés? Si des espèces y ont disparu, ils sont dégradés. S'ils ont perdu leur intégrité, ils sont dans une certaine mesure dégradés.

Il y a évidemment toute une gamme de dégradations. Cela dépend de ce que vous appelez transformés, s'ils ont perdu leur intégrité, alors ils sont d'une certaine façon dégradés.

M. Robert Sopuck: Dans ma circonscription, il n'y a quasiment que des paysages transformés. Je défendrai vigoureusement le fait que pratiquement partout dans ma circonscription les processus écologiques sont conservés.

Ma question s'adresse à Mme Barnett, ne pensez-vous pas qu'on devrait estimer que les paysages exploités doivent être la priorité absolue du plan national de conservation, plutôt que, par exemple, de tracer des lignes sur des cartes dans des secteurs reculés? En matière de conservation, ne croyez-vous pas que c'est dans les zones de paysages fonctionnels que nous avons le plus à gagner?

Mme Andrea Barnett: Je pense qu'en règle générale, un bon plan national de conservation consistera à utiliser le bon outil, à bon escient. Dans certains cas, il s'agira de zones protégées et très souvent — si vous demandez à Canards Illimités ce qu'est le cœur de notre mission — il s'agira bien sûr de paysages fonctionnels. Je crois profondément que c'est là que doit se faire le changement de paradigme et que c'est ce vers quoi nous devons tendre.

Je suis navrée si cela n'est pas suffisamment ressorti de notre présentation. C'est notre enjeu central. Cela fait 74 ans qu'au Canada, les paysages agricoles et les producteurs agricoles font partie de nos partenaires primordiaux. Donc je suis parfaitement d'accord, il nous faut avancer sur ce point et utiliser d'autres outils de façon appropriée pour apporter des réponses aux problèmes de conservation.

M. Robert Sopuck: Je suis d'accord avec cela, mais le rôle des gouvernements est d'établir des priorités et nous ne pouvons pas tout faire, je suis donc très heureux de vous entendre dire que vous approuvez le fait de se concentrer sur les paysages exploités, comme je le fais moi-même.

Concernant les paysages exploités, madame Barnett, diriez-vous qu'il existe une différence de taille entre les paysages exploités privés et ceux qui sont publics? Quelle est votre approche pour chacun d'entre eux?

• (1700)

Mme Andrea Barnett: Oh, c'est une vaste question, de combien de temps disposons-nous?

Il faut examiner à la fois les objectifs et les limites de la préservation de l'environnement dans ces deux cas de figure. Il faut prêter attention aux circonstances particulières. Je viens de l'intérieur des terres, en Colombie-Britannique, où il y a beaucoup d'exploitation forestière et d'élevage. Dans le cas des terres publiques, pour l'occupation des pâturages, par exemple, la réglementation, les acteurs et les intérêts en matière de protection de l'environnement sont bien particuliers. Il y a beaucoup à faire en matière de préservation de l'environnement.

Dans le cas des terres privées, la réglementation est très différente. L'objectif est d'inciter les propriétaires fonciers à agir de façon à protéger ou à renforcer la richesse écologique des paysages. Il y a du travail à faire en la matière. Il faut faire en sorte qu'il soit facile pour ces intendants de la terre de prendre la bonne décision. Mieux vaut prévenir que guérir.

M. Robert Sopuck: Je suis tout à fait d'accord. L'expérience montre que sur des terres agricoles détenues par des propriétaires privés, les mesures incitatives sont les seules à apporter de véritables résultats en matière de préservation du milieu naturel.

J'ai une autre question à poser à Canards Illimités. J'ai été surpris que, dans votre exposé, vous ne fassiez pas mention de la composante principale de vos commentants, à savoir les pêcheurs à la ligne et les chasseurs. Comment cela se fait-il?

S'il y a une chose pour laquelle je vais militer, c'est pour que l'exploitation raisonnée des pêches et des ressources naturelles fasse partie intégrante du plan de conservation national. Pourquoi n'avez-

vous pas concentré votre exposé là-dessus, étant donné que ce sont ces personnes-là qui vous financent?

Mme Andrea Barnett: Voulez-vous que je réponde à cela?

M. Robert Sopuck: Si vous voulez.

Mme Andrea Barnett: Quand j'ai préparé cet exposé, j'ai dû résumer 30 pages en cinq pour m'en tenir à 10 minutes. Il va de soi, mais peut-être aurais-je dû le préciser davantage, que notre organisation doit beaucoup à notre noyau de partisans.

Pour ce qui est d'attirer davantage d'acteurs de la préservation au Canada, je me tournerai vers notre base, ce sont souvent des pêcheurs à la ligne et des chasseurs. Il faut reconnaître que ces personnes ont été des acteurs importants et ont encore beaucoup à apporter en matière de protection de l'environnement.

M. Robert Sopuck: En effet, je crois qu'il serait bon de reconnaître le groupe qui est à l'origine du mouvement de préservation de la nature.

Mme Andrea Barnett: Absolument.

M. Robert Sopuck: Pour ce qui est...

Le président: Navré, votre temps est écoulé.

Madame Duncan, vous avez sept minutes.

Mme Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je voudrais remercier les témoins. Merci pour vos remarques; en effet, vous appelez de vos vœux des lois environnementales fortes, des avantages partagés, une surveillance, des mesures et une protection de notre climat.

J'ai des questions bien précises et, madame Woodley, si vous le voulez bien, je commencerai par vous. Pouvez-vous nous dire quels sont les engagements du Canada pour les aires marines protégées, au niveau national et international, s'il vous plaît?

Mme Alison Woodley: Je peux vous parler de certains d'entre eux. Je ne vous donnerai sans doute pas un aperçu très complet, mais je suis sûre que M. Wareham pourra préciser les choses, c'est notre expert en questions marines ici.

Le Canada s'était engagé à avoir un réseau complet d'aires protégées avant 2012. Bien évidemment, nous n'y sommes pas encore. L'engagement vis-à-vis des objectifs d'Aichi, pris en 2010 en vertu de la Convention sur la diversité biologique et qui vise à protéger 10 p. 100 de nos océans d'ici 2020, a été renouvelé.

Mme Kirsty Duncan: Je crois savoir qu'à présent nous n'en avons protégé que 1 p. 100.

Mme Alison Woodley: Nous en sommes effectivement à 1 p. 100.

Mme Kirsty Duncan: Pouvez-vous nous dire comment nous nous situons sur la scène internationale? Que pouvons-nous apprendre des autres pays, tels que l'Australie par exemple?

Mme Alison Woodley: Il y a des exemples intéressants. Une fois de plus, M. Wareham pourra vous en dire plus.

L'Australie a fait des choses intéressantes.

L'un de nos problèmes, c'est que nous avons tendance à établir une aire protégée à la fois, sur terre ou dans les océans, et cela est très long. Si on ne traite que d'un parc ou d'une aire protégée à la fois, les choses n'avancent pas vite. Une meilleure façon de procéder serait de recourir à la planification de réseaux. Pour chaque région, il faut déterminer les aires à protéger en priorité. Comment s'intègrent-elles les unes par rapport aux autres, et comment vont-elles être reliées? Il faut une planification globale, suivie d'une mise en oeuvre globale.

C'est bien plus efficace, car on avance bien plus rapidement. Et plus efficace, car les régions sont examinées dans leur ensemble et cela permet de voir comment les aires sont reliées les unes aux autres.

• (1705)

Mme Kirsty Duncan: Vous aimeriez voir 12 autres aires maritimes protégées? Comme vous dites, ça ne sera pas fait en 2012, mais c'est quelque chose que vous souhaitez?

Mme Alison Woodley: Oui, merci de poser la question.

La SNAP mène une campagne visant à protéger 12 aires maritimes d'ici 2012. Il y a des avancées pour plusieurs de ces sites, ce qui est une bonne nouvelle. Nous poursuivons nos efforts en ce sens.

Mme Kirsty Duncan: D'accord, c'est fantastique.

J'aimerais savoir à quoi ressemblerait votre plan idéal de préservation des milieux marins. Et je voudrais revenir sur ce qui a été dit auparavant par Mme Barnett, à savoir qu'il faut utiliser le bon outil au bon endroit, je trouve ça important. Il faut que vous nous en disiez plus.

Donc, quel serait votre plan idéal? Et quelles seraient vos recommandations pour ce rapport?

Mme Alison Woodley: Au risque de me répéter, je crois qu'il faut s'assurer que le plan prenne en compte une approche globale des milieux terrestres et maritimes. Cela nous écarterait des projets uniques pour nous recentrer sur une approche intégrée à plus grande échelle.

Il faut mettre en place un réseau complet de zones d'habitats protégés dans toutes les régions. Cela ne se fait pas qu'au niveau du gouvernement fédéral. C'est à tous les acteurs et à tous les niveaux de gouvernement, y compris les propriétaires privés et les peuples autochtones, de travailler ensemble pour rassembler au sein d'un même cadre les outils à notre disposition. Là où les outils n'existent pas, il faut les créer afin de parvenir à notre objectif ultime.

Bien évidemment, il y a des progrès considérables à faire pour ce qui est des paysages exploités, ce sur quoi travaille la SNAP. C'est pourquoi je parle de terres de la Couronne; c'est notre mandat. Mais bien sûr, dans le sud, il y a encore beaucoup de progrès essentiels à faire pour les terres privées. Pour les terres publiques réservées à l'industrie et qui sont exploitées — ce faisant, elles font vivre les collectivités —, il faut absolument améliorer les choses. C'est là que des initiatives comme l'Entente sur la forêt boréale canadienne entrent en jeu... Il y a toutes sortes d'initiatives en cours au Canada. C'est une bonne chose, cela veut dire que l'on ne part pas de zéro. Au Québec, le gouvernement s'est engagé à protéger jusqu'à 50 p. 100 de ces terres.

Mme Kirsty Duncan: Merci.

Monsieur Wareham, je pense sincèrement que ce plan doit protéger l'atmosphère, la biodiversité, les paysages terrestres, les milieux d'eau douce, les nappes phréatiques et les aires marines protégées. Vous avez parlé de changement climatique à plusieurs

reprises. Que devrait inclure ce plan pour faire face au changement climatique?

M. Bill Wareham: Il s'agit en grande partie d'efficacité. Il y a plusieurs façons de faire preuve d'efficacité énergétique.

Afin de sensibiliser les gens, il faut les informer. Comme je vous l'ai dit auparavant, tentez de sensibiliser les gens à des questions qu'ils peuvent comprendre. Travaillez avec eux et ils commenceront à voir les effets à plus grande échelle.

Un air pur est l'un de nos objectifs, et la réduction d'émissions de gaz à effet de serre y contribue.

Mme Kirsty Duncan: Monsieur Wareham, qu'est-ce que vous recommanderiez d'intégrer au plan de conservation pour améliorer la qualité de l'air et lutter contre le changement climatique?

M. Bill Wareham: D'après moi, nous avons besoin d'une politique nationale visant à réduire les émissions provenant du transport, que ce soit les particuliers ou les entreprises. C'est une des sources d'émissions les plus importantes de ce pays, la première en milieu urbain. Il faut prendre des mesures drastiques pour réduire les émissions provenant du transport.

Mme Kirsty Duncan: Souhaitez-vous ajouter quelque chose à propos de la protection des zones humides et des forêts vis-à-vis du carbone?

M. Bill Wareham: Je suis d'accord avec ce que disait M. Sopuck. Notre but est la protection de ces milieux et cela requiert différents outils. La protection en est un, mais il y a également un travail de réparation à faire. Il faut préserver les zones humides existantes, tout en réinstaurant des corridors naturels où l'agriculture et l'industrie ne sont pas très développées. Il faut reconstruire les systèmes de captage du CO₂ avec des forêts humides.

Mme Kirsty Duncan: Pouvez-vous nous donner des exemples de captage du carbone?

• (1710)

M. Bill Wareham: Certaines zones humides marginales ont été converties en zones agricoles dans la foulée de politiques visant à augmenter les quotas. Si nous arrivons à faire marche arrière, ces zones humides reprendront rapidement le dessus et deviendront des puits de carbone. Il en est de même avec les forêts. Il faut protéger les forêts existantes tout en permettant le développement de forêts de seconde venue afin de capter plus de carbone.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Choquette, vous disposez de cinq minutes.

M. François Choquette (Drummond, NPD): Merci, monsieur le président. Je remercie également les témoins de leur présence aujourd'hui. De plus, leurs présentations étaient très pertinentes et très intéressantes. La première question s'adresse à M. Wareham.

Tout à l'heure, mon collègue a parlé de l'Entente sur la forêt boréale canadienne. Cette entente entre les grandes entreprises forestières et plusieurs groupes environnementaux, même s'ils ont des intérêts différents, fonctionne-t-elle?

[Traduction]

M. Bill Wareham: Je pense que ça marchera. Pour ce qui est du résultat, il est difficile de savoir jusqu'où nous pourrions aller, mais sans la participation intégrée de l'industrie, des Premières nations, de tous les niveaux de gouvernement, de la communauté scientifique et des ONG, nous n'obtiendrons pas de solutions durables. Je pense que cela nous permettra en tout cas de profiter davantage des bienfaits provenant de la protection de la forêt boréale.

[Français]

M. François Choquette: Merci beaucoup.

J'aimerais poser une autre question à tous les témoins. Le gouvernement devrait-il accorder la priorité, dans son plan de conservation national, aux terres privées ou aux terres publiques?

J'aimerais que les trois témoins me donnent une réponse brève à cette question.

[Traduction]

Mme Alison Woodley: Nous devons travailler à la fois sur les terres privées et sur les terres publiques. Environ 90 p. 100 de la superficie du Canada appartient à la Couronne, donc si nous ne travaillons que sur les terres privées, nous omettons la majeure partie du territoire. Cependant, sur les terres privées, il y a beaucoup d'espèces en danger et il y a beaucoup à faire, car c'est là qu'est concentrée la population. Il y a donc énormément de travail à faire pour faire participer les Canadiens à la restauration d'écosystèmes sains. Il faut attaquer sur ces deux fronts.

[Français]

M. François Choquette: Brièvement, madame Barnett, qu'en pensez-vous?

[Traduction]

Mme Andrea Barnett: Je suis d'accord, il faut s'atteler aux deux. Il faut cibler les grandes questions, se concentrer sur les possibilités et les limites qui se présentent dans les paysages privés et publics. Le développement de programmes d'incitation demande une réflexion approfondie, c'est quelque chose de très important à articuler pour les terres privées.

[Français]

M. François Choquette: Monsieur Wareham, qu'en dites-vous?

[Traduction]

M. Bill Wareham: Proportionnellement, une grande partie du territoire appartient à la Couronne au Canada. Si notre objectif est d'avoir un plan de conservation national qui protège les grands écosystèmes et les plus grands habitats de faune et de milieu aquatiques, les terres et les eaux publiques doivent recevoir proportionnellement plus d'investissement dans ce plan. Mais il demeure important de faire ce qu'on peut sur les terres privées.

[Français]

M. François Choquette: J'aimerais poser une brève question aux trois témoins.

Présentement, seulement 1 p. 100 de nos eaux marines sont conservées. Un ambitieux projet vise à augmenter cette protection à 10 p. 100. Présentement, on entend dire que le gouvernement conservateur voudrait modifier la Loi sur les pêches afin d'enlever les exigences relatives à la protection de l'habitat.

Croyez-vous qu'une telle mesure soit compatible avec la conservation? Monsieur Wareham peut répondre en premier.

[Traduction]

M. Bill Wareham: Pour les outils nécessaires à la protection de la nature, les dispositions sur les habitats de la Loi sur les pêches sont très importantes. C'est l'un des principaux outils que nous avons utilisés et auquel il faut continuer à faire appel.

Pour ce qui est des océans, différents outils comme la Loi sur les aires marines nationales de conservation, la Loi sur la conservation de la faune et la Loi sur les pêches sont à notre disposition pour protéger les zones à un niveau différent. Les dispositions sur les habitats de la Loi sur les pêches sont un élément. Cette loi s'applique à différents endroits, mais nous avons également d'autres outils à notre disposition dont il faut se servir.

• (1715)

[Français]

M. François Choquette: Madame Woodley, qu'en pensez-vous?

[Traduction]

Mme Alison Woodley: Je suis d'accord avec M. Wareham. Des lois environnementales strictes sont très importantes et les dispositions sur les habitats en font partie. Il existe toute une série de lois visant à créer des aires marines protégées. Vous avez raison de le souligner.

Mme Andrea Barnett: Je n'irai pas dans les détails des aires marines protégées, mais pour ce qui est de la Loi sur les pêches, je ne spéculerai pas sur ce qui pourrait ou non changer. Cependant, je dois souligner que, lorsqu'on se penche sur la protection d'espèces, qu'elles soient terrestres ou aquatiques, il est vraiment important de prendre en considération l'habitat. Je ne suis certainement pas ici pour donner mon avis sur ce qui devrait se faire sur le plan législatif, mais Canard Illimités... Nous sommes une organisation de préservation des habitats et nous pensons que le ministère des Pêches et des Océans doit se concentrer sur les habitats d'une façon ou d'une autre. Dans un sens, il est important de compenser l'incidence de l'activité humaine sur les habitats marins.

[Français]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Choquette.

[Traduction]

Madame Ambler, vous avez cinq minutes s'il vous plaît.

Mme Stella Ambler (Mississauga-Sud, PCC): Merci, monsieur le président.

Je veux remercier nos invités pour leur présence et pour les exposés qu'ils nous ont faits aujourd'hui.

J'aimerais parler des milieux urbains et de la préservation de l'environnement. Nous avons parlé tout à l'heure de la sensibilisation des populations urbaines et des façons de le faire.

Il y a notamment un projet dans ma circonscription, qui s'appelle le Lakeview Corridor Project. C'est sur le Lac Ontario, dans une zone où l'accès au lac est coupé depuis 120 ans. Un groupe local tente de remédier à ce problème et de ramener la nature aux gens vivant dans les environs.

J'ai écouté avec grand intérêt ce qui s'est dit à propos du programme de Canards Illimités, sur les milieux humides de demain et les 600 millions de dollars dédiés à la préservation des milieux humides. J'aimerais en savoir plus, même si c'est terminé maintenant. Je me demande si cet effort sera maintenu d'une façon ou d'une autre, peut-être en prenant une autre direction, et si un soutien a été apporté à des projets urbains par le truchement de ce programme.

J'aimerais savoir ce que vous pensez de l'importance qu'il y a à préserver les habitats en milieux urbains. Le projet auquel je fais allusion, le Lakeview Corridor project, s'échelonne sur 20 ans. Il permet de remplacer une centrale électrique au charbon située dans le secteur. Elle avait quatre cheminées hideuses qui gâchaient vraiment le paysage des berges du lac Ontario. Je pense que ce projet pourrait être un modèle de revitalisation des friches industrielles dans la région du Grand Toronto. À la place, il y aura des pistes le long du rivage, des maisons écologiques, des entreprises écoresponsables et des canaux récréatifs, l'idée étant de recréer des milieux humides et un habitat aquatique dans la région.

De plus, même si j'aime l'idée de sensibiliser les jeunes des milieux urbains et de faire des sorties dans les parcs, je pense aussi que la préservation de l'environnement est l'affaire de tous dans notre vie quotidienne, où que nous vivions, et la plupart des Canadiens vivent en ville.

Pensez-vous qu'il soit possible de combiner une croissance intelligente avec la préservation de l'environnement? Notre gouvernement, par le biais de notre comité et du rapport sur un plan national de conservation, devrait-il soutenir des projets urbains allant dans ce sens? Quels seraient vos conseils à notre égard alors que nous étudions cette question dans le contexte des zones urbaines?

Désolée pour ce long préambule.

• (1720)

Mme Karla Guyn: J'ai tenté de prendre des notes pour pouvoir répondre à toutes vos questions.

Merci. Pour répondre à votre question concernant notre projet des milieux humides de l'avenir et pour ce qui est de savoir si une partie des fonds est dépensée dans des zones urbaines, la réponse est oui. Nous avons eu plusieurs projets importants dans la région de Vancouver, à Surrey. Nous avons également mené à bien plusieurs projets d'habitat au coeur de Montréal et mis en place plusieurs centres interprétatifs, le plus souvent des promenades sur des passerelles dans les marécages urbains à Edmonton, à Calgary et à Saskatoon. Fredericton dispose aussi d'un centre interprétatif.

Pour ce qui est de la protection de l'environnement dans les zones urbaines, il ne faut pas négliger la naturalisation des bassins d'orage. C'est quelque chose que vous ne connaissez peut-être pas bien, mais Canards Illimités a travaillé sur ce concept par l'intermédiaire d'une des branches de son organisation, Native Plant Solutions, qui collabore avec les promoteurs à la naturalisation des bassins d'orage. Ces bassins agissent comme un trop-plein pour les eaux de pluie, mais ils ont l'apparence d'un marécage. Cela permet de sensibiliser le public urbain aux fonctions des milieux humides.

Je vous encourage à être clairs quant aux objectifs de votre programme de préservation de la nature en milieu urbain. Est-ce pour sensibiliser les Canadiens? Les encourager à participer? S'agit-il vraiment de l'habitat? Faites savoir très clairement ce que vous voulez obtenir par ces programmes.

Le président: Merci beaucoup, le temps est écoulé.

Monsieur Morin, vous avez cinq minutes.

[Français]

M. Marc-André Morin (Laurentides—Labelle, NPD): Merci.

Je me suis beaucoup promené au Canada. Je connais l'Ouest canadien presque autant que le Québec. Je me pose une question. De quelle façon une stratégie peut-elle fonctionner dans les Prairies, au Québec et dans les provinces Maritimes, où les contextes sont très différents?

En ce qui a trait à la Saskatchewan et à l'Alberta, on parle presque toujours de terres cultivées. Les enjeux sont assez simples. Il s'agit toujours de milieux humides situés dans des voies de migration des canards, etc.

Au Québec, dès que l'on sort d'une ville ou d'un village, on est presque toujours sur des terres de la Couronne. Les propriétaires ou les utilisateurs ne sont pas facilement identifiables, comme le sont les fermiers des Prairies.

Comment peut-on préparer un plan qui tienne compte de ces particularités que l'on retrouve dans les Prairies et la vallée du Saint-Laurent? Aussitôt qu'il y a quelque chose à conserver dans la vallée du Saint-Laurent, il s'agit de terres de choix et ça vaut très cher. On ne peut pas les protéger.

Comment établir différentes stratégies, alors qu'on a différentes conditions?

• (1725)

[Traduction]

Mme Andrea Barnett: C'est une très bonne question, tout à fait. Je pense que c'est à la fois la force et la faiblesse de ce plan.

J'aimerais citer l'exemple du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, et peut-être que ma collègue Karla pourra m'aider. Ce plan comprend le Canada, les États-Unis et le Mexique. C'est potentiellement l'un des meilleurs exemples de plan de conservation réussi de tous les temps. Et pour revenir à votre question, ce plan vise à regrouper tous les acteurs présents dans toutes les régions pour faire tomber les barrières et exploiter le potentiel.

En fin de compte, il s'agit vraiment de fixer un objectif et de déterminer quelles sont les priorités, qu'il s'agisse des projets, des secteurs ou des régions choisis pour la conservation. Ensuite, il faut savoir ce qui se passe dans le paysage et recenser les outils potentiels.

Une fois que vous savez quelles sont vos priorités et que vous disposez d'une vaste gamme d'outils — nous avons dit qu'il faut le bon outil au bon moment — vous pouvez vraiment déterminer la meilleure marche à suivre pour un paysage en particulier.

Par exemple, en milieu urbain, c'est la construction qui présente un danger pour les habitats. Il faut donc voir comment communiquer avec les promoteurs et les autorités locales pour mettre en place des stratégies. Dans d'autres cas, il faudra traiter avec le milieu industriel dans le nord — l'industrie minière, pétrolière et gazière ou d'exploitation forestière. Il y a toutes sortes de perspectives qui s'offrent à vous. Puis, pour les terrains privés et les secteurs dans lesquels il y a moins de changements, la stratégie sera encore différente.

L'idée est de créer un plan complet qui contienne différents objectifs.

Karla, avez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Karla Guyn: Je me ferai l'écho de ce qu'a dit Andrea.

Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine est un très bon exemple. Le Québec fait partie du Plan conjoint des habitats de l'Est. Ce plan rassemble les partenaires au sein de la province du Québec pour mettre en oeuvre un plan de conservation spécifique au Québec. Ce qui est prévu au Québec est très différent de ce qui se fait en Alberta.

Le plan doit être adapté à la situation locale, prendre en compte les problématiques locales, tout en rassemblant les partenaires de cette région.

Le président: Malheureusement, votre temps est écoulé.

Monsieur Lunney, à vous les cinq dernières minutes.

[Français]

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Je voudrais revenir sur ce que disait mon collègue, M. Choquette, qui brandissait le spectre de la destruction des habitats de poissons par les conservateurs.

Ce que vous énoncez est, bien sûr, de la spéculation. Récemment, au Québec, vous avez eu des problèmes... Il y a eu les inondations.

[Français]

Il s'agissait de la rivière Richelieu.

[Traduction]

En 2003, un agriculteur a reçu une amende pour avoir drainé son champ après une inondation, car des poissons s'étaient retrouvés sur son champ après que la rivière fut sortie de son lit. À la suite des récentes inondations causées par la rivière Richelieu, ce même agriculteur a dû, cette fois-ci, obtenir un permis de pêche pour pouvoir drainer son champ.

Nous voulons nous assurer que la réglementation soit intelligente. Il est possible d'atteindre nos objectifs de préservation de l'environnement, sans pour autant se montrer punitifs et déraisonnables. Il s'agit de s'assurer que nos réglementations soient « intelligentes ».

À nos amis de Canards Illimités, je retiens de ce que vous avez dit que vous avez organisé 500 événements pour lever des fonds qui ont attiré 68 000 personnes. Pour avoir participé à un certain nombre de ces événements, je sais qu'ils sont très appréciés dans la région, car nous avons beaucoup d'amateurs d'activités en plein air. La Fondation du saumon du Pacifique, qui œuvre pour la restauration des habitats, et Canards Illimités reçoivent beaucoup de dons dans notre région parce que les gens ont à cœur de préserver les marécages et les milieux humides sur la côte. La restauration des estuaires et des habitats attire beaucoup de bénévoles sur la côte d'où je viens, sur l'île de Vancouver.

Par contre, dans vos remarques je vois que vous parlez d'une approche de la protection de l'environnement basée sur les paysages et les habitats.

Pourriez-vous tout d'abord définir une « approche basée sur le paysage »?

Mme Karla Guyn: Il est toujours difficile de définir un paysage, car il n'y a pas de définition précise. Pour moi, un paysage est une

grande zone qui tend à offrir un habitat pour toutes sortes d'espèces. Cela pourrait être une petite agglomération ou plusieurs villages regroupés.

Je ne pense pas qu'on puisse précisément délimiter un paysage. Il est surtout question de voir la préservation de l'environnement d'un point de vue plus global que simplement projet par projet. Il faut percevoir l'effet cumulatif des actions de préservation, plutôt que de penser à un site à la fois.

L'idée est d'examiner le paysage en général et voir quels sont les besoins de ce paysage par opposition à différents sites individuels.

• (1730)

M. James Lunney: Vous voulez donc dire une approche d'écosystème.

Mme Andrea Barnett: Cela peut être à plus petite échelle qu'un écosystème. Tout dépend de l'échelle à laquelle vous voulez travailler.

M. James Lunney: Donc plutôt que d'examiner une chose à la fois, il faut déterminer quels autres facteurs entrent en jeu?

Mme Andrea Barnett: Permettez-moi de préciser un des objectifs de Canards Illimités, au-delà de la santé de la faune en général ou d'une stratégie carbone.

Nous pensons que se concentrer sur les habitats permet d'atteindre tous les autres objectifs. En plus de recentrer le débat, nous pensons que faire de la préservation des habitats le point d'orgue est très positif. Cela nous permettra d'atteindre tous nos autres objectifs.

M. James Lunney: Il ne me reste plus beaucoup de temps, je voudrais poser cette question rapidement.

Vous avez parlé de modèles de financement efficaces pour soutenir des activités et des programmes à long terme. De plus, vous avez mentionné la conception de nouveaux modèles de financement, notamment des modèles qui font appel aux capacités du secteur privé, puisqu'il faut cibler des modèles novateurs de partage des coûts. Enfin, vous avez traité des nouvelles mesures incitatives pour la préservation de la nature sur les terres privées.

Pouvez-vous nous aider pour ces incitatifs? Avez-vous des suggestions?

Mme Andrea Barnett: La réponse ne peut être simple. Je recommande qu'on envisage un débat national sur cette question avec les secteurs de l'industrie concernés et la communauté de la conservation afin de vraiment réfléchir à une approche utile.

Canards Illimités a fait beaucoup de recherche sur la question des biens et des services écologiques. Ces recherches peuvent être la base ou le contexte pour toutes sortes de mesures incitatives qui pourraient être développées. Il y a de fortes chances que la loi du marché fonctionne, incitant les propriétaires terriens à préserver l'environnement.

Mais cela prendrait trop de temps à examiner correctement. Je pense donc qu'il nous faut prévoir une réunion pour en parler. Il y a de bons exemples de programmes incitatifs au Canada et il est important de les consolider tout en instaurant de nouveaux programmes.

Le président: Malheureusement, le temps est écoulé.

Je tiens à remercier chacun des témoins d'avoir pris le temps de se joindre à nous aujourd'hui et d'avoir représenté leurs organisations: Canards Illimités, la SNAP et la Fondation David Suzuki.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>